

LE MINISTRE

Paris, le 19 AVR. 2018

Nos Réf. : ACP/2018/10252

Vos Réf. : Votre lettre du 15/03/2018

Monsieur le Vice-président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'opportunité de dispositions statutaires communes pour les ingénieurs territoriaux et hospitaliers dans le cadre de l'ordonnance n° 2017-543 du 13 avril 2017.

J'ai pris bonne note de votre correspondance et j'ai demandé à M. Bruno Delsol, directeur général des Collectivités locales, et à Mme Cécile Courrèges, directrice générale de l'Offre de soins, de faire le point sur ce dossier. Je ne manquerai pas de vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Gérald DARMANIN

Monsieur Jean-Marc NOVAK
Vice-président
Syndicat des managers publics de santé
Cour Mazarin - bâtiment IFSI
47 boulevard de l'Hôpital
75651 Paris Cedex 13